



Les OS signataires refusent de participer aux réunions de « pseudo-concertation » **sur le projet de « géographie revisitée »** qui servent uniquement à faire approuver la destruction de notre réseau par les agents.

Cependant, dans le but d'ouvrir un véritable dialogue social, nous souhaitons soumettre des propositions **constructives et réalistes** à notre direction, pour un nouveau réseau de proximité de la DGFIP. Ce nouveau réseau permettrait de retrouver un service public de qualité répondant aux besoins de toutes et tous sur le département.

La proximité des services des finances publiques dans la Nièvre était une **réalité** :

- Au 01/01/1991, il existait dans la Nièvre **30 postes comptables** (Brinon sur Beuvron, la Charité sur Loire, Château Chinon, Châtillon en Bazois, Clamecy, Corbigny, Cosne sur Loire, Decize, Donzy, Dornes, Fours, Guérigny, Lormes, Luzy, la Machine, Montsauche les Settons, Moulins Engilbert, Nevers ville, Nevers banlieue, Nevers municipale, Pougues les Eaux, Pouilly sur Loire, Prémery, St Amand en Puisaye, St Benin d'Azy, St Pierre le Moutier, St Saulge, Tannay, Varzy et la paierie départementale) ainsi que **4 hôtels des impôts** (Cosne sur Loire, Clamecy, Château Chinon et Nevers) et **2 directions locales (impôt et trésor)**.
- Au 01/01/2019, il reste seulement **10 trésoreries rurales, 4 centres des finances publiques et une direction**, soit la disparition de 16 trésoreries en zone rurale (Brinon sur Beuvron, Châtillon en Bazois, Donzy, Dornes, Fours, Guérigny, Lormes, la Machine, Montsauche les Settons, Pougues les Eaux, Pouilly sur Loire, Prémery, St Amand en Puisaye, St Benin d'Azy, Tannay, Varzy) et le transfert/regroupement de 4 postes comptables (Nevers ville, Nevers banlieue, Nevers municipale et Paierie).

Petit à petit, l'administration a commencé à supprimer des emplois dans les trésoreries rurales rendant le travail difficile à réaliser avec un effectif réduit. Ensuite, sous couvert d'amélioration des conditions de travail, elle justifie la fermeture de ces trésoreries quand bien même que le travail rendu donnait toute satisfaction.

L'administration présente son projet de restructuration comme étant un nouveau réseau de proximité DGFIP, ce qui n'est qu'une illusion pour endormir la colère des élus et des usagers.

Ce projet, qui se veut un « redéploiement » des services publics en direction des territoires ruraux par la création des Maisons France Service (MFS), n'est en aucun cas un réseau DGFIP.

Or, si notre direction ne s'était pas acharnée, depuis près de 30 ans, à fermer les trésoreries, ces lieux d'accueil de proximité existeraient encore à la DGFIP.

C'est à la vue de ce constat affligeant que les OS proposent le plan de modernisation suivant :

- trésoreries :
 - ◆ Brinon sous beuvron : 3 emplois
 - ◆ la Charité sur Loire : 9
 - ◆ Château Chinon : 5
 - ◆ Châtillon en Bazois : 3
 - ◆ Clamecy : 5
 - ◆ Corbigny : 3
 - ◆ Cosne sur Loire : 6
 - ◆ Decize : 12
 - ◆ Donzy Châteauneuf Val de Bargis : 4
 - ◆ Dornes : 3
 - ◆ Fours : 3

- ◆ Guérigny : 5
- ◆ Lormes : 4
- ◆ Luzy : 3
- ◆ La Machine: 3
- ◆ Montsauche : 3
- ◆ Moulins Engilbert : 3
- ◆ Nevers hôpital et amendes : 14
- ◆ Nevers municipale et banlieue : 10
- ◆ Pougues les Eaux : 5
- ◆ Pouilly sur Loire : 3
- ◆ Premery : 3
- ◆ St Amand en Puisaye : 3
- ◆ St Benin d'Azy : 3
- ◆ St Pierre le Moutier : 4
- ◆ St Saulge : 4
- ◆ Tannay : 4
- ◆ Varzy : 3

soit 28 trésoreries

- Paierie Départementale : 14
- BDV : 7
- PCRP : 12
- BCR : 4
- SIP Nevers : 42
- SIP/SIE Château Chinon : 15
- SIP/SIE Clamecy : 14
- SIP/SIE Cosne sur Loire : 16
- Pôle CE : 12 (à Nevers, à Cosne sur Loire, à Château Chinon et à Clamecy)
- SIE Nevers : 24
- PRS : 4
- CDIF : 13 dont 1 géomètre à Château Chinon et 1 à Clamecy
- SPFE Nevers : 10
- SPFE Clamecy : 4
- SPFE Cosne sur Loire : 4
- services techniques : 8 dont 5 gardiens concierge
- services de direction : 94 (direction, audit et renfort)

soit un total d'emplois de 430 et 45 services au lieu de 292 emplois au 01/01/2019 et 25 services

Enfin, nous exigeons :

- l'abandon du plan massif de suppressions d'emplois (de 20 000 à 30 000 envisagées d'ici 2022),
 - l'abandon de la réduction du champ des missions (externalisations),
 - l'abandon de la concentration extrême du réseau territorial avec mise en œuvre du « Front Office/Back Office »,
 - l'abandon de la dérèglementation des règles de gestion.
- En ce qui concerne, le projet de loi sur la Fonction publique, nous exigeons également :
- l'abandon des recrutements de contractuels, y compris sur des emplois de titulaires,
 - l'abandon des dispositifs de mobilité forcée (détachement d'office vers d'autres administrations, ou entités de type « agences »),
 - l'abandon de la rémunération individualisée (RIFSEEP),
 - l'abandon des plans de départ « volontaire » de fonctionnaires touchés par les restructurations, -
 - l'abandon de la fusion du CT et du CHSCT
 - maintien des CAP qui ont toujours garanti une application équitable des règles
 - la création de 138 emplois statutaires pour la Nièvre
 - la revalorisation des grilles de salaires et l'augmentation du point d'indice.